

COMMUNE DE Corcelles

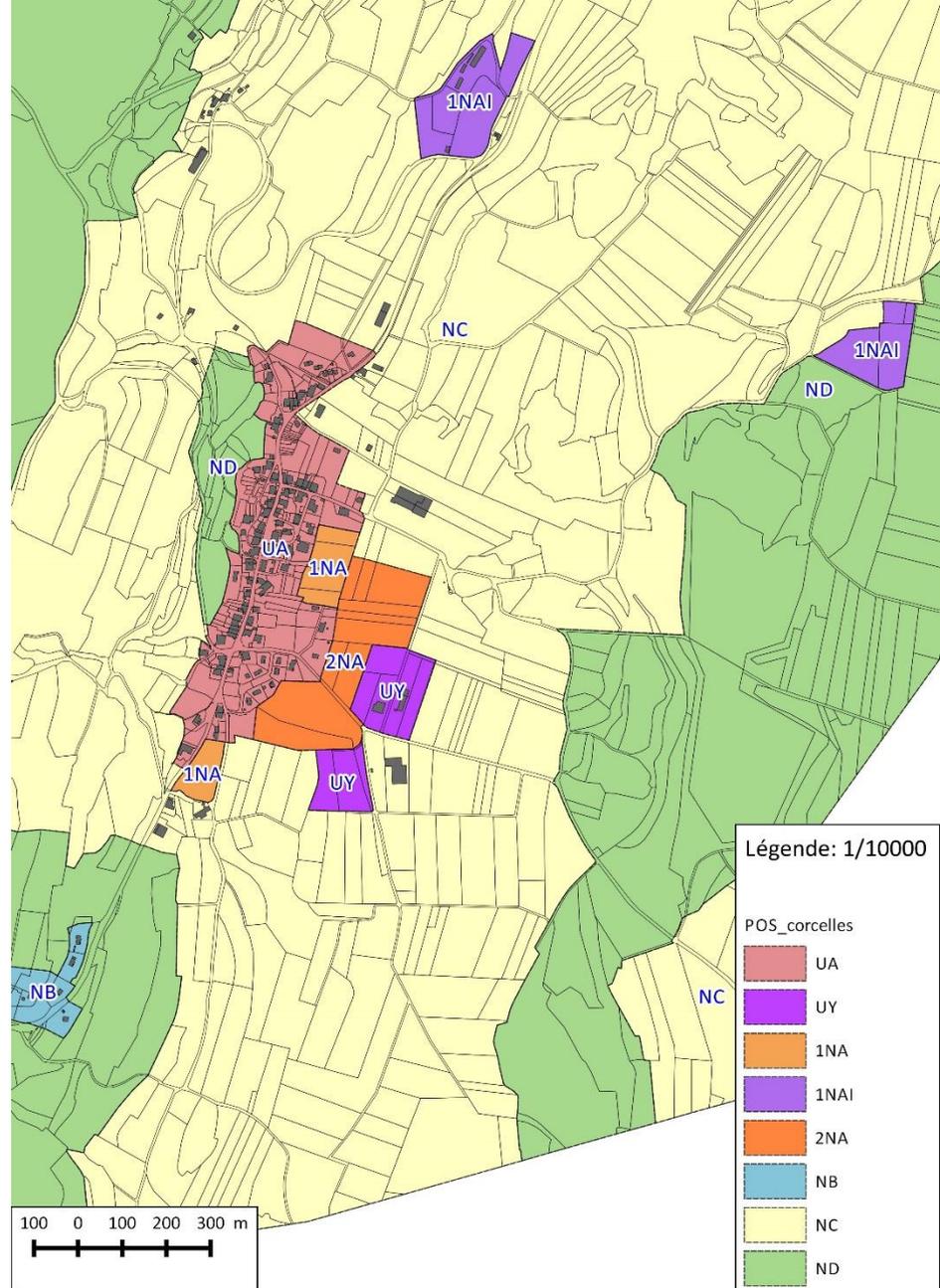
L'analyse du POS



Le POS actuellement

Corcelles est couverte majoritairement par une zone naturelle, puis par la zone agricole. Ces deux zones recouvrent 96% du territoire communal.

POS	
Zones	Surfaces (en ha)
UA	20
UY	4,54
1NA	2,67
2NA	7,49
1NAI	6,75
NB	4,71
NC	549,6
ND	823,24
Total	1419



1- Le rythme de constructions des 10 dernières années

années	Nombre de logements autorisés individuels purs	Nombre de logements autorisés individuels groupés	Nombre de logements autorisés collectifs	Nombre de logements autorisés en résidence	Total nombre de logements	Surface en m ² de logements autorisés individuels purs
2015	0				0	0
2014	0				0	0
2013	1				1	175
2012	0				0	0
2011	0				0	0
2010	0				0	0
2009	2				2	313
2008	3				3	528
2007	0				0	0
2006	1				1	63
2005	5				5	850
TOTAL	12	0	0	0	12	1929

ANNEE	NOMBRE DE LOGEMENTS	TYPE DE LOGEMENTS	Nom, prénom adresse	détail (lieux dits, logts sociaux, etc.)
17/03/2005	1	maison individuelle	MARTIN Sébastien	Sous les shaies
09/04/2005	1	maison individuelle	CHAUDAT BUFFAVAND	Sous les shaies
12/09/2005	1	maison individuelle	DUPUIS Roger	rue principale
31/12/2005		modification habitation	ECKEL Didier	hameau de cléon
25/03/2006		réhabilitation construction	MARMOZ Jean Philippe	rue principale
06/04/2006		réhabilitation hangar	RAVAUD Gaston	rue principale
15/03/2008	1	maison individuelle	ARAJO Antonio	Sous les shaies
22/05/2008		aménagement atelier pain	DAGNES Valérie	hameau de cléon
20/06/2008		réhabilitation construction	GOJON Jean Louis	rue principale
11/10/2008	1	maison individuelle	TONNELIER PONCET	Sous les shaies
19/03/2009	1	maison individuelle	MATUREL Arnaud	Sous les shaies
28/03/2009	1	maison individuelle	AUGER Denis	le cruchon
16/05/2009	1	maison individuelle	LANTRAN Philippe	le cruchon
25/07/2009		garage 50 m ²	AUGER Denis	le cruchon
27/04/2010	1	maison individuelle	BOUDIN Jacques	le cruchon
17/07/2010		réhabilitation construction	BAILLET	ferrières
07/10/2010		extension bâtiment agricole	SAVARIN Gabriel	chenalette
28/07/2012		agrandissement local	BRUNET Philippe	rue principale
04/07/2013	1	maison individuelle	DUPUIS Laurent	route de champdc
TOTAL	10			

-Depuis 2005, la collectivité a vu la construction de **10 logements** supplémentaires toutes typologies confondues.

-10 Individuels

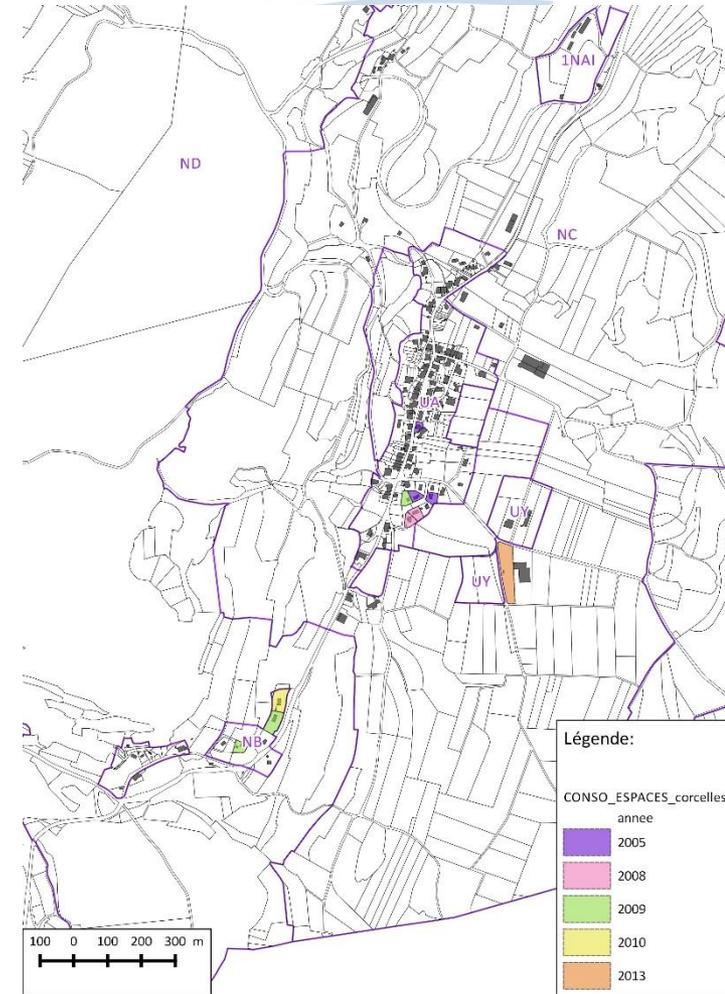
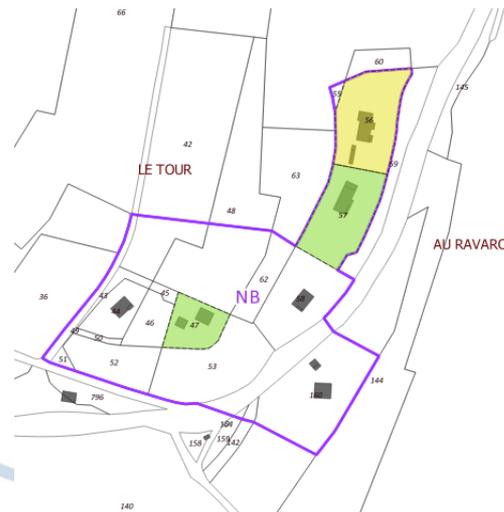
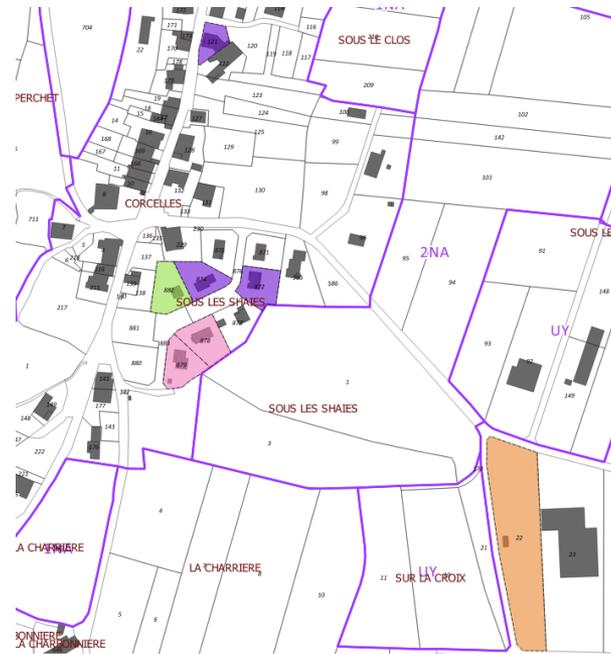
En moyenne, chaque logement bénéficie d'une surface de 160 m².

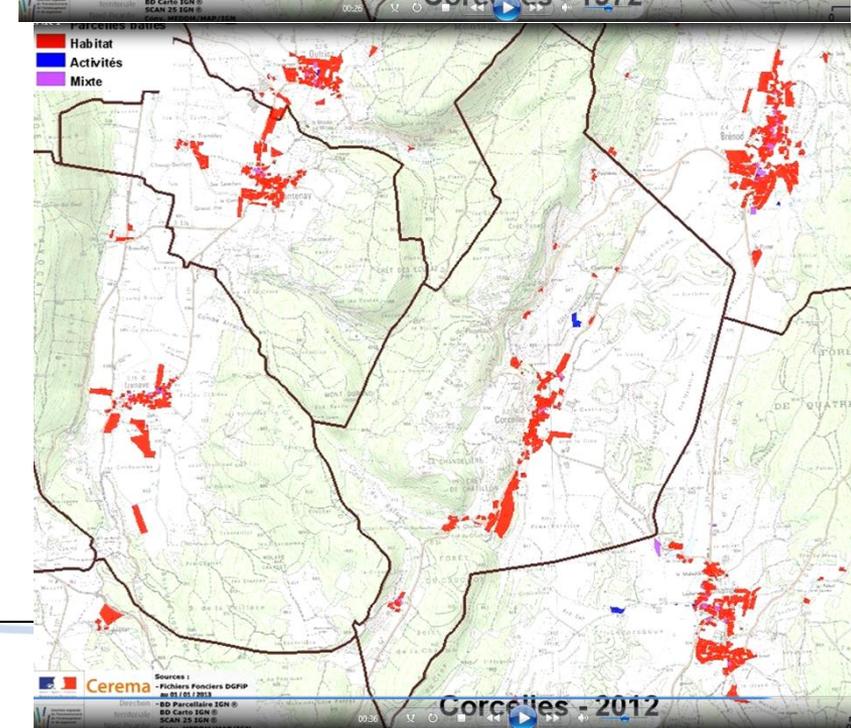
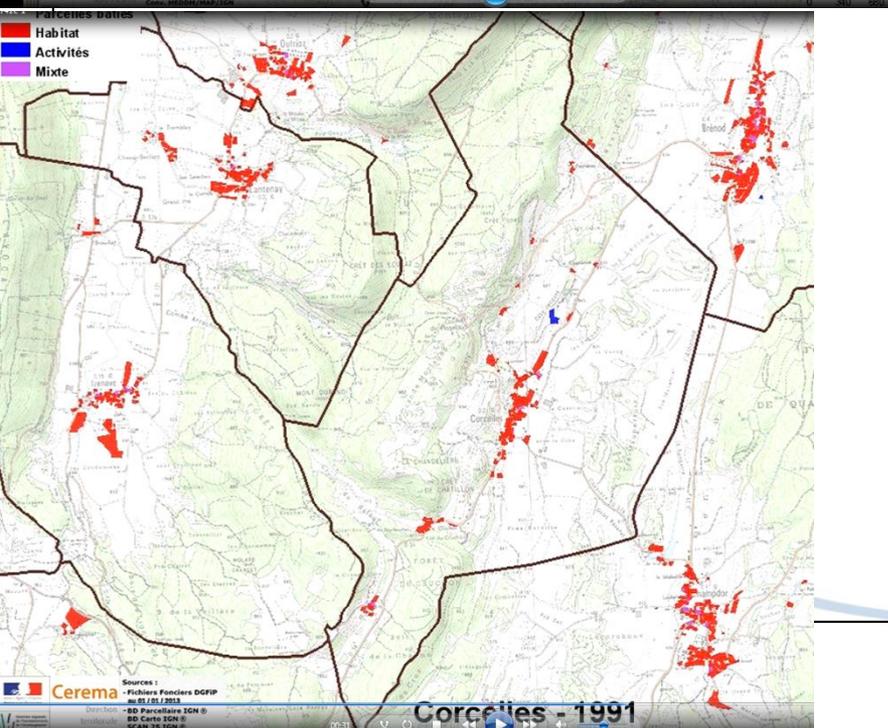
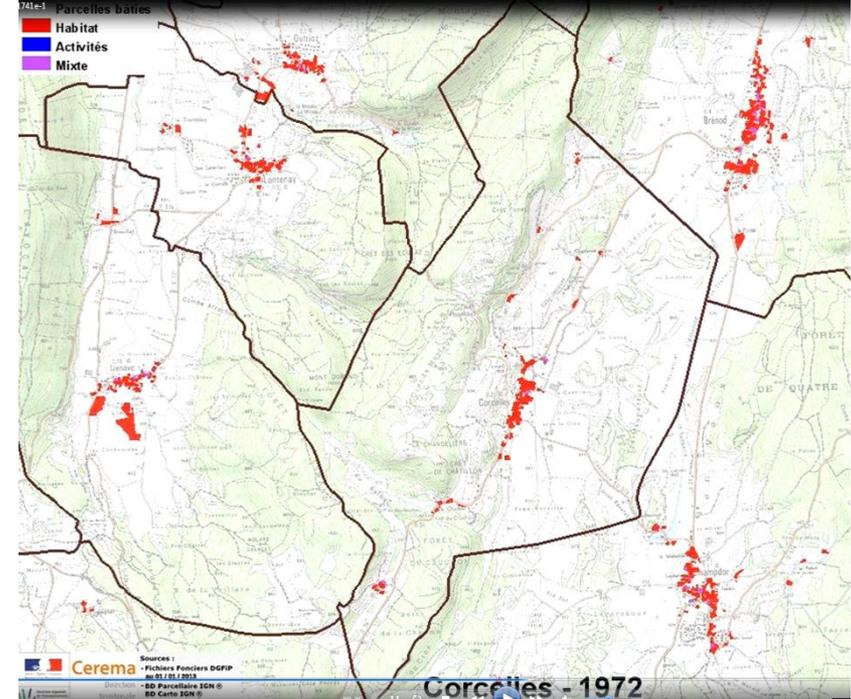
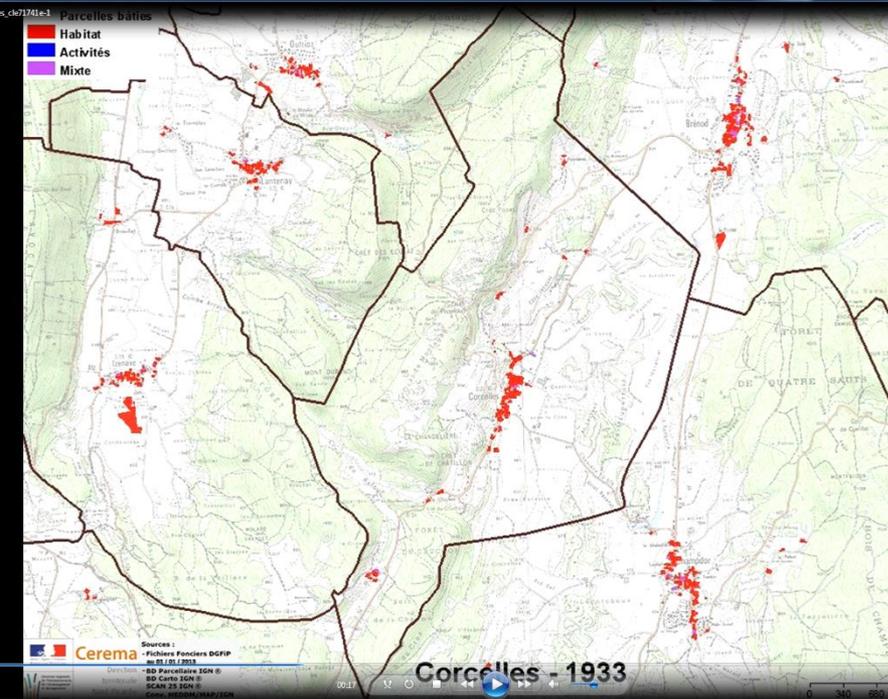
-La construction de ces 10 logements s'est répartie **sur 1,8 Ha**, soit une densité de **6,3 logt/ ha en moyenne**.

-Pour rappel, Champdor a eu 32 logements durant cette période. Ainsi, il y a eu sur la commune nouvelle près de **40 logements en 10 ans**.

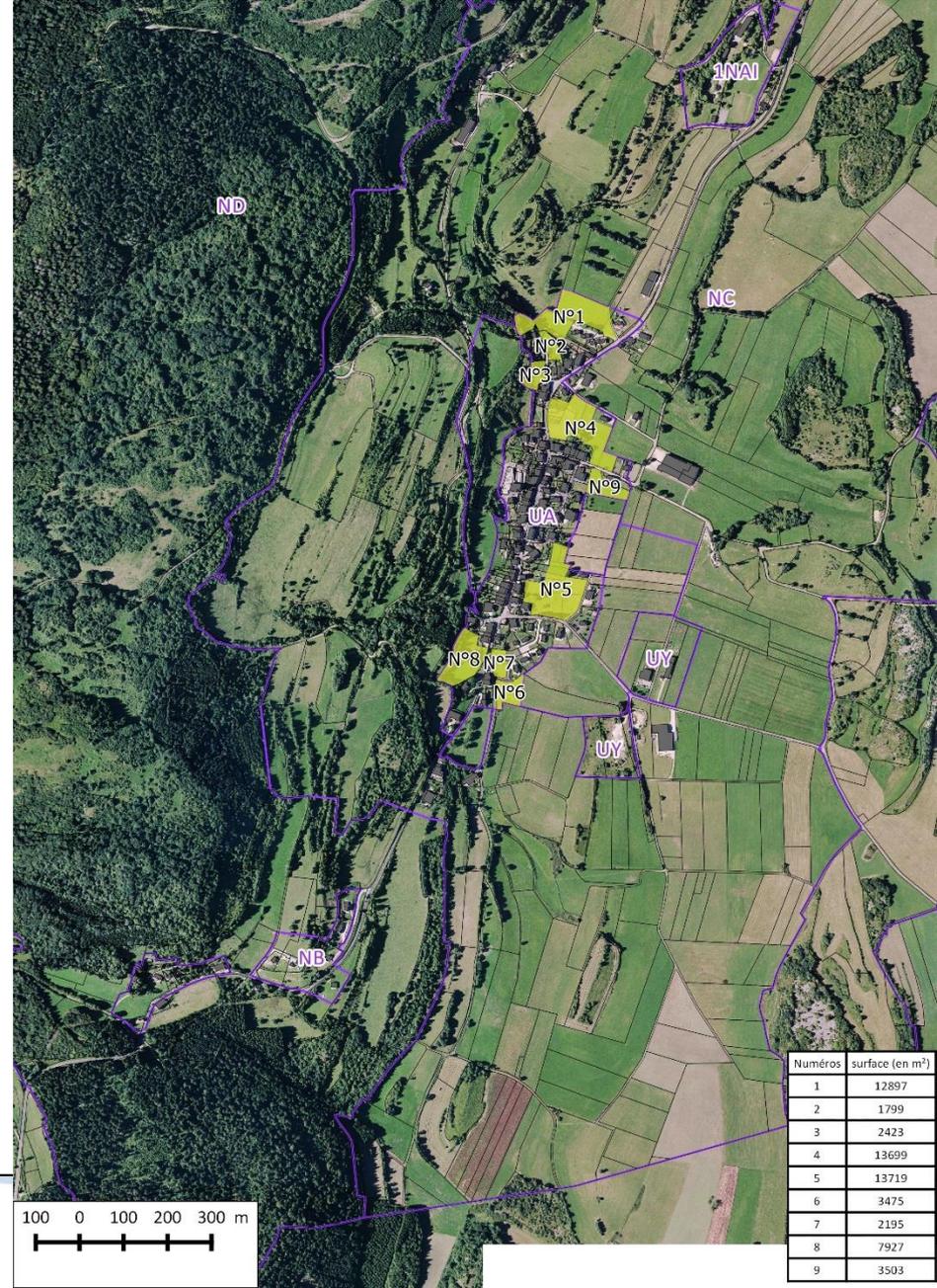
1- Le rythme de constructions des 10 dernières années

- Une urbanisation au coup par coup
- Remplissage des lots libres dans le lotissement Sous les Shaies





2- Les capacités du POS



Numéros	surface (en m ²)
1	12897
2	1799
3	2423
4	13699
5	13719
6	3475
7	2195
8	7927
9	3503

TOTAL des dents creuses : 61 637 m², soit 6,1 ha

2- Les capacités du POS



3- Analyse globale des POS sur la nouvelle commune

Légende

capacités_corcelles

CAPACITES_POS

POS_Corcelles

POS_corcelles

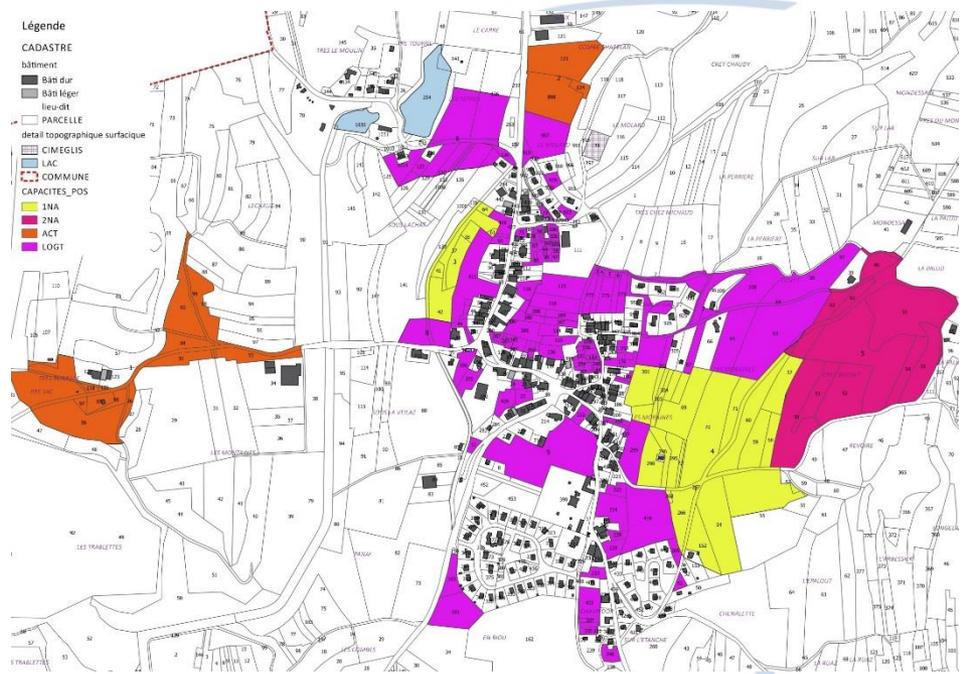
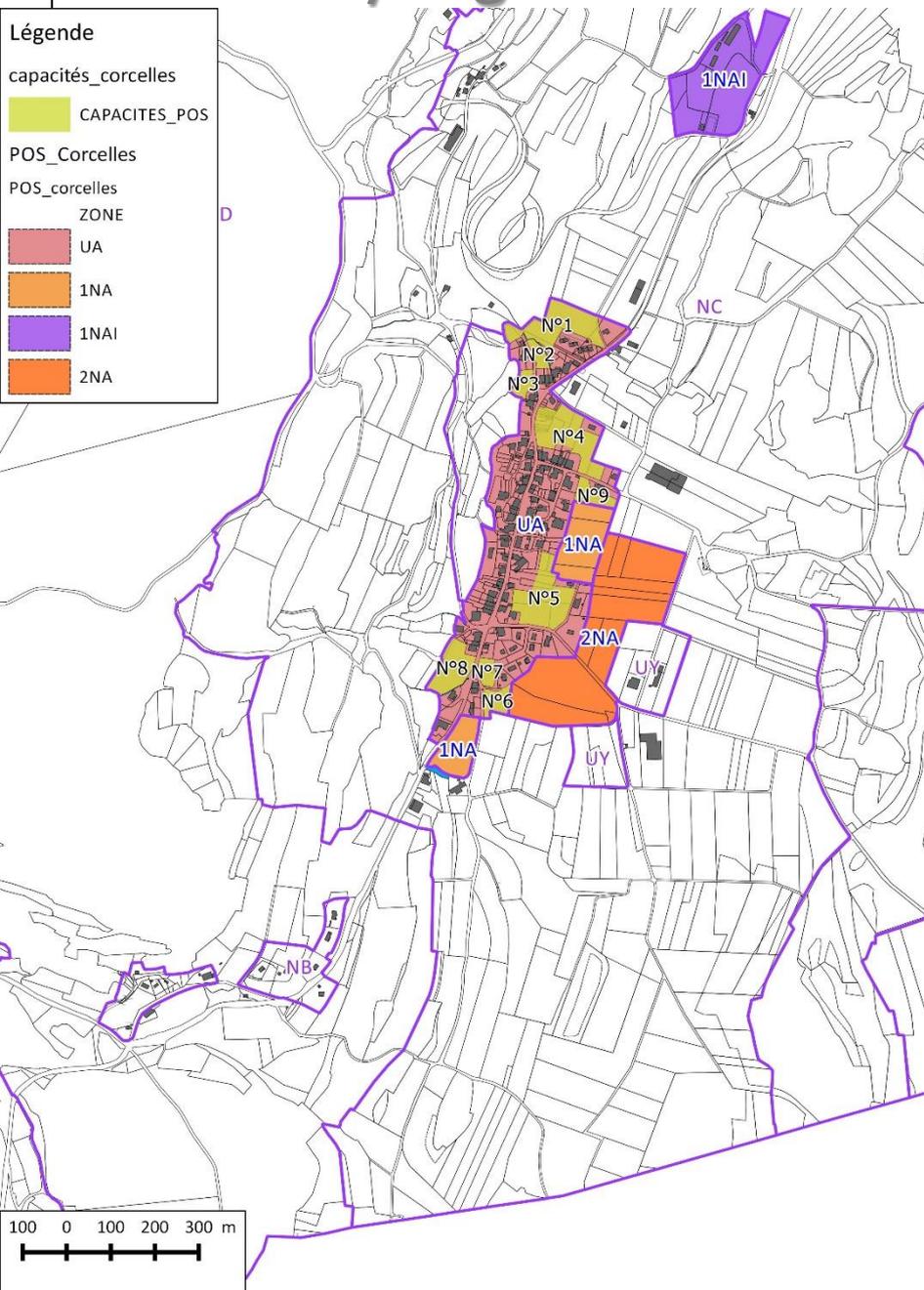
ZONE

UA

1NA

1NAI

2NA



3- Analyse globale des POS sur la nouvelle commune

Tableau des capacités sur la commune nouvelle

Corcelles			Champdor			Total final
Zones	Surfaces (en ha)	Localisation	Zones	Surfaces (en ha)	Localisation	
Habitat						
Dents creuses	6,1		Dents creuses	24,77		30,87
1NA	1,68	Sous le Clos	1NA	1,63	Champdor	3,31
1NA	1	La Charrière	1NA	11,7	Les Moraines	12,7
2NA	7,5	Sous les Shaies	2NA	10	Cret Bochet	17,5
Total	16,28		Total	48,1		64,38
Activités						
1NAI	2,5	Combon	1NAy	6	Glavinière	8,5
1NAI	3	Colonie	1NAy	2,3	Molard	5,3
Total			Total			13,8

- Il y a un potentiel de 60 ha de zones constructibles sur la commune nouvelle pour l'habitat et de près de 14 ha pour l'activité.
- Avec une densité moyenne de 7 logements par hectare, il subsiste un potentiel de 420 logements.
- Rappel: 40 logements sur la commune nouvelle en dix ans.

ENJEU → que le rythme de construction sur les 10 prochaines années soit semblable et privilégie une densité de l'ordre de 10 logt/ Ha?

Donc, construction de 40 logements sur 10 ans, besoin foncier de l'ordre de 4 ha?

Où seront localisées les futures zones d'urbanisation?

4- Objectifs du SCoT du Bugey

Le PADD du SCoT du Bugey structure l'urbanisation sur son secteur à travers la hiérarchie suivante:

- Un pôle régional: Belley
- 2 pôles d'appuis: Culoz et Hauteville –Lompnes
- 12 pôles relais: Artemare, Brégnier-Cordon, Cézeyrieu, Chazey-Bons, Contrevoz, Peyrieu, St Benoit, Virignin, Champagne en Valromey, Virieu le Grand, Hotonnes, Cormaranche en Bugey.
- Les autres communes sont des communes non pôles dont l'objectif est d'affirmer leur capacité de gestion de leurs spécificités tout en assurant des relations de proximité.
- Croissance démographique à échelle SCoT de 1,11%, à horizon 2036: construction de 7500 logements, besoin foncier: 250 ha, soit la construction de 378 logements par an, nécessitant 13 ha par an en moyenne. (soit une densité de 30 logts/ha).
- Plus d'informations au niveau des communes seront développées dans le DOO.

La commune nouvelle n'est donc pas un pôle relais à l'échelle du SCoT. Malheureusement les informations sont manquantes pour connaître la ligne directrice pour les communes hors pôles.